

DISSOLUTION FONDS DE DOTATION



**Direction de l'information
légale et administrative**

26, rue Desaix,
75727 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 58 77 56

Document à transmettre impérativement à la préfecture lors de votre déclaration

Référence préfecture	Entité FDD	<i>Avis initial</i>	<i>Département de publication</i>	
-----------------------------	-------------------	---------------------	-----------------------------------	--

TEXTE À INSÉRER

- 1 – Déclaration à la préfecture (*nom du département*) :
- 2 – Titre du fonds de dotation (*titre complet tel qu'il figure dans les statuts, suivi du sigle s'il existe*) :
- 3 – Siège social (*précisez l'adresse complète*) :
Complément géographique (*ex. : bâtiment, résidence, etc.*) :
Numéro, type et libellé de voie :
Boîte postale, lieu-dit :
Code postal : Ville :
- 4 – Date de l'acte ayant entraîné la dissolution :
- 5 – Nom et adresse du liquidateur :
- 6 – Montant et composition de l'actif net :
- 7 – Dénomination et siège de l'établissement attributaire de cet actif :
- 8 – Date de déclaration :

ADRESSE DE GESTION

(38 caractères maximum par ligne) :

- Titre court ou sigle du fonds de dotation :
- Nom de la personne habilitée à représenter le fonds de dotation :
- Adresse personnelle :
Bâtiment, escalier, étage, résidence :
Numéro, type et libellé de voie :
Boîte postale, lieu-dit :
Code postal :
Ville :

Signature du déclarant, précédée de :
« lu et approuvé, bon pour insertion »